Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20260908-D2026_87-DE

Mairie de BEAUMONT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois de septembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 2 septembre 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C Bibollet, S .Baud
MM les Conseillers :, M Albrecht, C. Arhuero, S.Pérou, L.Bnimilk Malbec, J. Mabut, J Gaume, V.Miannay,
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : G Loffel donné à S Baud , C Billard de Saint Laumer donné à M Desvallées, N.Gruaz donné à C Cheminat , A Magnin donné à D Bossonney, KE Sauzay donné à M Genoud

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	13
Votants	18
Dont pouvoirs	05

Absent(s) excusé(s) : L Bracher, C.Oberson, P Meylan G.Vilmint, N.Laks,
Le secrétariat a été assuré par : D Bossonney

N° 2026-87

SECURITE- Convention avec Mont Blanc Dépannage relative à la mise en fourrière de véhicules

Considérant que la commune ne bénéficie plus depuis le 31 mai 2025 d'un service de police pluri communale,

Considérant que le choix est fait, dans l'immédiat, d'assermenter un agent de la commune en tant qu'ASVP,

Considérant qu'il est nécessaire de conventionner avec un garage agréé pour gérer les mises en fourrière des véhicules,

Il est proposé au Conseil municipal qui accepte à l'unanimité de :

- ACCEPTER de conventionner avec Mont Blanc Dépannage de Thonon Les Bains dans le cadre du traitement des mises en fourrière des véhicules
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20260908-D2026_87-DE

2026-87

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint,
Denis BOSSONNEY

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,